L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 MARS 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi;
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI 13 MARS.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le dixième indivis du steamer Planet. De plus, à 10 heures, à l'angle des rues Toulouse et Bourbon, le fonds de cette confiserie. De plus, à 4½ heures, rue de la Levée, près celle St Ferdinand, Troisième District, le fonds d'une grocerie.

Par O. Lesmont—vente sans réserve de bottes, souliers et chapeaux, habillements extra fins, et un grand assortiment de couteaux, fourchettes et canifs.

Par B. Turpin—à son magasin d'encan, genièvre, vermouth, muscat et cognac.

Par Montgomery Bros & Co—aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, beaux mulets, vaches laitières, harnais, wagons, buggies, &c.

Par le même—aux Nos 137 et 139 de la rue Nouvelle Levée, beurre de Goshen.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines, parasols français, jaconat, &c. &c.

Par A. Feiber—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, bonneterie, bottes, souliers, chapeaux, &c., sans réserve.

Par D. E. Morphy—sur la Levée, au pied de la rue Gravier, maïs.

Par A. Lange, conseiller—à midi, sur les lieux, le fonds d'un magasin de confiserie, à l'angle des rues Royale, entre les rues Orléans et Ste Anne.

ATTENTION!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication du dixième indivis du steamer "Planet" —et à 4½ heures P. M., sur les lieux, à l'adjudication du fonds d'une grocerie, ainsi que tous les meubles et effets qui s'y trouvent, situés rue de la Levée, près celle St-Ferdinand, 3ème District.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

☞ Nous appelons l'attention particulière des Pharmaciens sur la vente de MÉDICAMENTS PATENTÉS français, américains, et PRODUITS CHIMIQUES, qui aura lieu au magasin de M. Morphy.

ATTENTION!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui à 10 heures A. M., sur les lieux, à la vente publique et adjudication du fonds de la Confiserie de l'Opéra, situé à l'angle des rues Toulouse et Bourbon, Deuxième District.

Législation additionnelle pour la reconstruction.

Nous ne nous trompions pas en disant hier que le Congrès ne s'en tiendrait pas au bill militaire et qu'il ne laisserait même pas au Sud le droit de donner la préférence au régime du sabre sur la reconstruction proposée. A peine avions-nous formulé cette pensée que le télégraphe nous apportait la nouvelle du passage, dans la Chambre par 117 voix contre 27, d'un bill additionnel pour *faciliter* la restauration. *Faciliter*—le mot est joli et mérite d'être noté en passant. Le télégraphe qui est si prolixe pour certaines futilités ne nous donne qu'une maigre analyse du bill; nous la reproduisons ci-dessous.

Le comité judiciaire a rapporté un bill pour faciliter la restauration. Sous ce bill, le général n'est pas autorisé à déléguer ses pouvoirs à l'officier remplissant les fonctions de gouverneur d'Etat. Le serment d'enregistrement requiert de la personne qui se fait enregistrer qu'elle jure qu'elle est sincèrement et profondément attachée à l'Union et au gouvernement des Etats-Unis; qu'elle appuyera avec fermeté la constitution et obéira aux lois, et engagera les autres à prêter leur appui et à promettre obéissance. Une majorité de votants enregistrés est requise pour confirmer la Constitution. Toutes les élections se feront par ballottage. Le bill a passé, oui 117, non 27.

Ce bill est évidemment conçu sur le plan du bill proposé au Sénat des Etats-Unis dans la séance du 7 par le sénateur Wilson, bien qu'avec quelques différences importantes. Nous en trouvons une analyse assez complète dans un journal de Louisville.

La section 1 déclare que les officiers commandants de chaque district feront procéder, avant le 1er septembre 1867, dans chaque comté ou paroisse de leur district, à l'enregistrement de tous les citoyens du sexe masculin âgés de plus de 21 ans et résidant, en comprenant seulement ceux qui ont qualité pour voter par l'acte auquel le bill sert de supplément, et à la condition que chacun de ces citoyens prêtera et signera le serment suivant:

"Je jure ou affirme solennellement que je suis sincèrement et vivement attaché à l'Union et au gouvernement des Etats Unis; et que je soutiendrai fermement la Constitution et obéirai aux lois des Etats-Unis, et que j'encouragerai de mon mieux tous les autres à cet appui et à cette obéissance. Qu'ainsi Dieu me soit en aide!"

La section 2 charge le général commandant, aussitôt que l'enregistrement sera complet, de faire procéder à une élection de délégués à une Convention, élection qui aura lieu au moins 30 jours après la date de la proclamation d'élection dans le but d'amender la Constitution ou d'en faire une nouvelle, d'établir fermement des gouvernements civils loyaux, et de passer les ordonnances nécessaires pour la mettre en opération.

La section 3 porte que ladite Convention sera composée d'après la base de la représentation établie pour les membres du Congrès.

La section 4 accorde au général commandant la nomination de fonctionnaires ou de personnes pour faire l'enregistrement, présider aux élections, recevoir et compter les votes, et en faire les retours, et rapporter les personnes élues. Le général commandant fera alors une proclamation dans laquelle il indiquera les personnes élues et les convoquera, dans un délai de soixante jours, pour organiser la Convention, et quand la dite convention aura amendé la Constitution existante ou en aura fait une nouvelle, conformément à l'acte auquel celui-ci est supplémentaire, cette Constitution sera soumise au peuple à une élection qui aura lieu après l'expiration d'un délai de 30 jours à partir de l'avis donné par la convention.

La section 5 porte que si la dite Constitution est ratifiée par une majorité des votes donnés, le président de la Convention la transmettra au Président des Etats-Unis, qui l'enverra au Congrès et celui-ci est en session, et s'il n'est pas en session, à sa prochaine réunion, et si le Congrès déclare que cette Constitution est conforme aux dispositions de l'acte passé récemment par le Congrès, connu sous le nom de Bill militaire, l'Etat sera alors déclaré avoir droit à la représentation, et les sénateurs et représentants seront admis comme il est dit dans le dit acte.

La section 6 porte que les devoirs et les pouvoirs conférés au général commandant pourront, avec son consentement, être transférés aux gouvernements en fonctions des Etats à la condition que ceux-ci prêtent le serment de les remplir et de les exercer fidèlement.

Ce bill a été renvoyé au comité judiciaire du Sénat et il est probable que le bill passé par la Chambre sera renvoyé au même comité pour être amendé de façon à comprendre quelques-unes des dispositions du bill Wilson. Le Congrès ne reste en session que dans le but de compléter la législation sur la reconstruction; et il ne se séparera pas sans avoir pris une mesure définitive à l'égard de l'élection des Conventions.

Dans quelques jours nous saurons à quoi nous en tenir à cet égard. Si l'élection d'une Convention est obligatoire, comme le propose M. Wilson, alors le Sud sera forcé d'opter entre l'abstention ou la participation à l'élection avec les affranchis. Le délai qui s'écoulera d'ici à l'enregistrement des votants et à l'élection qui s'en suivra, permettra aux Etats du Sud de s'entendre et d'adopter une politique uniforme. Nous croyons plus que jamais nécessaire de mettre ce délai à profit dans ce but et nous insistons pour qu'on adopte la suggestion que nous avons déjà présentée à plusieurs reprises et par laquelle nous terminions hier nos observations.

ARRIVÉE DU STEAMER HARLAN. — Le steamer *Harlan*, capitaine Lewis, venant d'Indianola et de Galveston, est arrivé hier soir.

Nous avons reçu de l'obligeant comptable du bord, M. J. C. Caro, des journaux de Galveston du 8, d'Indianola du 7, et de Brownsville du 2.

Nous lisons dans le *Rio Grande Courier* du 2, que la corvette *Phlegeton* était arrivée à Bagdad le 28 février, et qu'elle avait transféré 29 prisonniers mexicains à bord du steamer *Bravo*.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Ce soir, grand spectacle au Théâtre de l'Opéra: *La Veuve aux Camélias*, vaudeville amusant; *Les Noces de Jeannette*, ravissant opéra de Massé, et les exercices des incomparables Beni-Zoug-Zoug. Voilà de quoi remettre des poignantes émotions de la tragédie.

Nouvelle matière textile.

M. Benito Rœzl, arrivé récemment du Mexique, nous a soumis un remarquable échantillon d'une nouvelle matière textile qui pourrait être introduite avec avantage comme élément de richesse agricole dans notre Etat. L'insuccès de la culture du coton dans la Basse-Louisiane fournit un argument pour l'introduction d'une plante qui n'exige pour ainsi dire aucun soin, et dont on peut extraire à peu de frais une précieuse matière textile.

Les échantillons que nous avons sous les yeux se composent de filaments fins et soyeux aussi blancs que le coton, d'une ténacité et d'une solidité qui dépassent celles du chanvre et du lin. Ils proviennent non de la fleur de la plante comme le coton, mais de l'écorce des tiges, d'où ils sont extraits par un procédé analogue à celui du rouissage. Voici sur cette plante, appelée Ramie, quelques notes qui nous ont été communiquées par M. Rœzl.

Depuis longtemps l'industrie européenne se préoccupait de trouver dans le règne végétal une plante textile qui surpassât le chanvre en force et qui, en même temps, se laissât filer comme le lin ou le coton. Quelques personnes ont proposé le chanvre de la Nouvelle Zélande (*Formium tenax*); d'autres la Pitta du Mexique (*Bromelia textile*), ou le chanvre de Manille (*Musa textilis*) et même différentes espèces d'Aloes ou Agaves; mais bientôt un examen impartial a démontré que toutes ces plantes produisaient une filasse grossière qui ne peut se filer et qui ne peut servir que pour fabriquer les cordages.

Déjà, en 1844, M. Blume, membre de l'Institut de France, avait fait des études scientifiques sur la Ramie, et cette plante remarquable a été décrite par ce savant botaniste qui lui a donné le nom de "*Bœhmeria tenacissima*." La plante est originaire de Java et de Sumatra; elle croît sur des plateaux élevés au dessus du niveau de la mer de 3 à 4000 pieds. Les études faites sur la matière textile de cette plante par M. Decaisne, directeur du musée, et du Jardin des plantes à Paris, à la même époque, ont été publiées dans le Journal d'agriculture pratique et de jardinage du docteur Bixio (avril 1845 page 467) sous le titre "Recherches sur la Ramie, nouvelle plante textile." C'est dans cette note de M. Decaisne qu'ont été puisées les informations fournies par le "Dictionnaire d'Histoire naturelle" de d'Orbigny dans le (tome 9e page 222.) Ces auteurs et plusieurs autres comme MM. Fortuné, Bolastier, Forbes, Leclaucher etc. s'accordent à déclarer que la Ramie produit une matière textile offrant des qualités qui peuvent se résumer ainsi:

1o. La filasse de Ramie est plus forte que le meilleur chanvre européen;
2o. Elle est plus forte de 50 o/o que le meilleur lin de la Belgique;
3o. Elle peut être filée aussi fin que le lin, et le tissu qu'on en obtient a une durée double de celle du lin.
4o. La Ramie est une plante vivace qui produit une plus grande quantité de filasse qu'aucune plante végétale connue jusqu'ici;
5o. La plante donne quatre récoltes dans la même année et *chacune* d'elles équivaut à une récolte de chanvre ordinaire.

Partant de ces données, M. Benito Rœzl s'est proposé d'introduire cette plante remarquable en Amérique. Il a choisi Sontecomapam, Etat de Vera-Cruz, au Mexique, pour faire ses expériences et, après onze années de travail et de patience peu ordinaires, il a obtenu un succès complet dans ses travaux. Les résultats ont dépassé son attente. La principale difficulté que M. Rœzl a eu à surmonter est l'extraction des filaments des tiges d'une manière pratique. Toutes les machines usitées pour le chanvre et le lin ne lui ont été d'aucune utilité. Il lui a fallu inventer une machine spéciale à l'aide de laquelle on peut extraire les filaments des tiges vertes au moment où elles viennent d'être coupées, en 12 secondes, de manière qu'un homme fait cinq pouliées de filasse par minute. La machine est d'une simplicité extraordinaire, et elle sert en même temps à nettoyer le chanvre ordinaire, qu'elle rend blanc comme la neige, sans qu'il faille recourir à des acides.

En visitant la Nouvelle Orléans, M. Rœzl a reconnu que la Floride, le Mississippi, la Louisiane et le Texas ont un sol et un climat qui conviennent à la culture de cette plante qui demande moins de soins et de travail que celle du coton, et qui peut produire une récolte double.

M. Rœzl ferait bien d'exposer les échantillons de matière textile qu'il a apportés, à la Chambre de Commerce, et nous ne doutons pas qu'il ne trouve des planteurs disposés à s'entendre avec lui pour l'introduction de la culture de la Ramie en Louisiane, au moyen de plants qu'il ferait venir de Vera-Cruz.

Législature de la Louisiane.

Séance du 12 mars.

SÉNAT—25 membres répondent à l'appel.

M. Munday, fait un rapport favorable sur nombre de bills.

M. Scruggs, président du comité sur les Institutions de Charité, fait un rapport favorable sur l'acte de secours pour les vétérans de 1814 et 1815, et l'acte établissant la Morgue a été référé comme affaire locale.

M. Lapeyre, du comité de finance, fait un rapport favorable sur l'acte de secours pour la Nile Orléans.

L'acte de la Chambre relatif à la Législature et au rachat des billets de ville a été renvoyé avec les amendements du Sénat non acceptés.

M. Kenner fait la motion que les amendements soient soutenus et qu'un comité de conférence soit nommé. Adopté. MM Kenner, Lapeyre et Munday composent ce comité.

Par M. Bruslé—Un acte pour créer un district spécial de levées de la paroisse Pointe-Coupée. Adopté finalement.

Par M. Foute—Une résolution jointe pour la récupération des bons d'Etat et d'autres biens de l'Etat retenus par les autorités de Washington (accordant un congé à l'auditeur d'Etat et allouant $1,000 pour frais de son voyage), passé à la seconde lecture, mais le Sénat refuse de suspendre le règlement pour l'adoption finale.

L'ordre spécial du jour est appelé. Le veto du gouverneur sur l'acte pour rappeler un acte autorisant certaines personnes à construire un canal de navigation de la baie de Vermillion à la rivière Sabine.

M. Palfrey dit qu'il est appelé pour la quatrième fois à naviguer dans les passes difficiles du bill du canal, et après un long discours conclut pour le maintien de ce bill nonobstant le veto du gouverneur.

M. Hough se met à creuser le terrain pris par lui dans les occasions précédentes et soutient le veto.

M. Egan appelle l'attention du Sénat sur une affaire semblable en Géorgie, il y a quelques années, quand la législature de cet Etat donna (par un acte frauduleusement adopté) à une compagnie une grande portion des terres publiques. L'acte fut ensuite rappelé et l'affaire portée devant la Cour Suprême, et la Cour décida que la législature avait le droit de rappeler l'acte. Le bill est adopté par 25 contre 7, nonobstant le veto du gouverneur. MM. Anderson, Bell, Browulee, Duvigneaud, Hough, Kavanagh et Purcell votant non.

M. Bruslé discute un acte de secours pour Mme Veuve A. Dufilho jr., (allouant $1,000 pour loyer de maison rue St-Charles No 17) lequel acte est adopté finalement.

Par M. Foute—Acte pour rappeler un acte organisant un bureau d'émigration, etc. Passé et envoyé à la Chambre.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—78 membres sont présents.

M. Hanlon, du comité des chemins de fer, fait un rapport favorable sur les matières soumises au comité, bien qu'il présente des substituts.

M. Murray fait un rapport favorable sur le bill qui alloue 50,000 à l'asile de l'Etat pour les fous.

M. Fennen demande la discussion du bill relatif à la Convention proposée. Référé au comité des relations fédérales.

M. Simonds, en vue du fait que la session tire à sa fin, demande qu'il soit fait un choix des bills les plus importants qui sont sur le calendrier afin de les expédier avant l'ajournement.

M. Walker présente un substitut portant que le calendrier sera régulièrement appelé et les bills appelés dans leur ordre.

M. Scanlan pense que la résolution de M. Simond est opportune. Expédions sans délai les affaires les plus importantes. Suspendons toutes les lois pour élections, rappelons le bill de la Convention et mettons en accusation le gouverneur; ensuite retournons chez nous et disons à nos constituants que nous avons fait ce que nous avons pu, laissant les conséquences peser sur ceux qui sont résolus à annuler notre législation par la force armée.

La résolution de M. Simond est adoptée, et le nombre des membres du comité fixé à cinq.

M. Walker annonce qu'il renouvellera sa proposition demain.

M. McConnell appelle le bill du Sénat qui suspend les élections d'Etat et de ville.

M. Elan explique que ce substitut ne suspend pas les élections générales et qu'il empêcherait tout interrègne, à moins qu'il ne fût imposé par l'intervention militaire.

Le bill autorisant C. E. Howard à tirer des loteries dans un but de charité, est fixé pour jeudi.

Le bill allouant $24,582 pour payer les dettes du Pénitencier d'Etat est adopté.

Le rapport de l'ingénieur d'Etat, concernant les Levées, est lu sur motion de M. Chinn. Il recommande qu'une force de 25 à 50 hommes soit employée sur chacune des principales Levées, pour les garder. Rapport inséré dans les minutes.

On discute le bill autorisant le fermier du Nouveau Canal à élargir le canal et le bassin. Ce bill autorise le fermier à donner au canal une largeur de 100 pieds au moins, la profondeur d'eau ne devant pas être de moins de huit pieds à la plus basse marée, et tous les ponts, les poteaux, les quais, &c., devront être construits suivant les plans proposés par l'ingénieur d'Etat, pourvu que le chemin à coquilles n'en souffre pas.

Le fermier s'obligera à construire trois bassins additionnels de 1000 pieds de long sur 300 pieds de large, en usant des terres riveraines, qui seront acquises sous l'empire de l'acte d'expropriation du 28 février 1855 et sous les autres clauses. Le fermier retiendra pour son payement les payements annuels dus à l'Etat; pourvu qu'un cinquième du travail soit exécuté annuellement, jusqu'à ce que le travail soit fini. Les améliorations commenceront dans l'année qui suivra l'adoption de l'acte et seront finies en cinq ans; si ces conditions ne sont pas exécutées la rente annuelle sera due et payée à l'Etat, suivant les termes du bail, à l'expiration duquel toutes les améliorations faites sur le bassin, le canal et les quais deviendront la propriété de l'Etat, sans réclamation par le dit fermier. Le bill est adopté finalement et envoyé au Sénat.

La Chambre s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL MUNICIPAL.

ALDERMEN.—M. Clark présente une résolution autorisant le comité de finance à prendre les mesures nécessaires pour protéger la ville contre les réclamations du Collecteur de Revenu pour taxe sur l'émission des billets de ville. Adoptée et envoyée aux assistants-aldermen.

Par M. McCloskey—Résolution déclarant nuls tous les contrats pour le nettoiement et la réparation des rues. Adoptée.

Résolution requérant la Législature d'Etat de ne faire aucun changement affectant le bureau des assesseurs tel qu'il est actuellement organisé. Adoptée.

Par M. Stith—Résolution autorisant Taylor & Co à appliquer le pavage Nicholson, à leurs frais, devant leur terrain, rue Vieille-Levée. Référé au comité des rues.

Par le même—Résolution permettant à M. May d'en faire autant, à ses propres frais, devant sa propriété, ayant 127 pieds sur la rue des Marais, près de la rue du Canal—Adoptée.

Par M. McCloskey—Résolution autorisant les commissaires de la dette consolidée à payer à la banque des Citoyens $26,427, pour réclamations de la dite banque comme agent fiscal de la ville—Adoptée finalement.

Est adoptée, l'ordonnance des Ass. Aldermen autorisant la vente d'un contrat pour un chemin de fer à passagers, rue Claiborne. Une première ordonnance avait été jugée imparfaite et une injonction avait été prise devant la Cour, interdisant au contrôleur la vente du contrat.

Une ordonnance présentée dans une réunion précédente, concernant la vente du droit de passage sur un chemin de fer rue des Remparts, St. Pierre et autres rues, est remise à la prochaine réunion.

M. Stith, en connexion avec une motion d'ajournement, dit qu'il pensait que le Conseil se réunirait comme nouveau Conseil, la prochaine fois et suivant la Charte section 129, ils doivent s'ajourner à lundi à 6 heures. L'ajournement est voté.

ASSISTANTS ALDERMEN.—Un message du maire contient deux communications relatives au 3me District de dessèchement, qui sont référées au comité de finance et au voyer conjointement.

Une autre communication du maire transmet un mémoire de la Cour de police du comté de Harris, Texas, et de Houston, relatif au projet du chemin de fer pour relier la Louisiane au Texas, est lue et référée au comité des rues et débarcadères.

Le rapport du Trésorier accuse une balance de $830,198 pour la semaine finissant le 2 et $739,691, pour la semaine finissant le 9. Le rapport est référé au comité de finance.

Le rapport du voyer sur le marché Tremé et l'augmentation du nombre des étaux de bouchers est lu. Le voyer désapprouve la mesure.

M. Montamat demande que ce rapport soit déposé sur le bureau. La motion est rejetée par 9 contre 4.

Le rapport est référé à l'avocat de ville.

M. Montamat fait la motion de s'ajourner *sine die*, alléguant que le Conseil n'a aucun droit de se réunir sous le gouvernement militaire. La motion mise aux voix, MM. Montamat, Shireken et Prados votent pour l'ajournement et les autres membres contre.

M. Kaiser fait remarquer que les membres mécontents peuvent se retirer. Il ne doute pas que leur démission ne soit acceptée. M. Montamat réplique et dit que cela le regarde et qu'il s'en ira quand il voudra. Bientôt après et sans en donner avis, M. Montamat quitte la salle. M. Shireken obtient la permission de s'en aller.

Une résolution des aldermen relative au payement de la police est ainsi conçue:

Résolu que la ville de la Nouvelle-Orléans donnera à la police actuelle un salaire de $80 par mois indépendamment de toute somme pour uniformes, à partir de la date de leur nomination. Toutes ordonnances ou parties d'ordonnance contraires à la présente sont rappelées.

Pourvu que les hommes de police qui sont au service le 1er mars 1867, soient exemptés de payer pour leurs uniformes, qui devront être la propriété de la ville.—La résolution est adoptée à l'unanimité.

La motion de persister dans le budget, nonobstant le veto du Maire, est adoptée par 10 contre 1.

Concours est donné à une résolution chargeant l'avocat de ville, M. Ogden, de communiquer avec les autorités à Washington pour régler la difficulté entre la ville et le lieutenant Stone, officier naval, au sujet de certains quais, près de la Monnaie, dont le gouvernement des Etats-Unis fait usage.

Une communication du Maire relative à la visite des généraux Johnston, Hardee, Morgan, renfermant des documents relatifs au chemin de fer projeté de Selma à la Nile-Orléans, est référée.

Une résolution pour la construction d'un marché sur l'îlet de terre entre les rues Felicité, St André et Magnolia, la propriété devant revenir à la ville après 15 ans, est adopté. Entrepreneur J. E. Keller.

Est adopté, à la seconde lecture, le rapport du comité spécial sur la résolution requérant les personnes vendant de la viande en dehors du marché de payer une licence de $1,500.

Tout vendeur en dehors du marché, sans licence, sera condamné à une amende de $25, pour la première offense, et de $100 pour chaque délit subséquent.

Le Conseil s'ajourne.

PROCÈS DE MEURTRE—Frédérick Tate a été jugé hier devant la 1re Cour de District sur l'accusation d'avoir le 30 janvier dernier dans la rotonde de l'hôtel St Charles, tiré sur J. J. Bryant et l'avoir tué. Plusieurs témoins sont entendus mais ils n'ajoutent rien à ce que nous avons déjà rapporté sur cette affaire, suite d'une querelle entre Bryant et Tate. Aussi le juge ayant son mis l'affaire, le jury est-il rentré cinq minutes après avec un verdict d'acquittement absolu.

PROCÈS IMPORTANT—C'est ce matin que le juge Theard, de la Quatrième Cour de District doit rendre son jugement dans la grande affaire des banques. Nous espérons avoir un résumé de ce jugement pour notre numéro de demain.

LES LEVÉES DU LAC PROVIDENCE.—Nos confrères du *Times* ont reçu sur ces levées les renseignements suivants:

La crevasse sur la plantation de Mme Sauvage, paroisse Carroll, près du lac Providence, a été entièrement fermée avec succès. Les levées en cet endroit sont maintenant renforcées par les planteurs eux-mêmes. La levée de Hawey-Harris, en ligne avec les paroisses Madison et Carroll, a été fortifiée de manière à pouvoir supporter une crue de 18 pouces de plus.

Le débordement du Grand Lac a inondé toutes les terres en arrière des bayous Tensas et Macon, causant de grands dégâts. Nous apprenons que tout le pays environnant est dans une situation très précaire et très exposé à tout moment à être submergé. Les cordons qui ont récemment été élevés n'appuient pour de lasure des vieilles levées et sont faibles. Si les levées de l'Arkansas et celles du Haut Mississipi n'avaient pas été toutes rompues, et la haute région inondée. Nous, habitants de la Louisiane, nous aurions à souffrir, mais les premiers inondés sauvent les planteurs qui sont au dessous d'eux dans la vallée.

POSTSCRIPTUM.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Allocation pour les indigents de couleur à Washington.

Le bill d'allocation d'un million est référé.

Armes et équipements pour Brownlow.

Motion de sympathie pour les Irlandais.

Référée au comité judiciaire.

Grève d'ouvriers à Paris.

Opposition au bill Bouligny.

Grandes inondations.

Mobile, 12 mars—Ventes de coton aujourd'hui, 1800 balles. Marché ferme. Mid. Upl. 27 1/2 à 28 c. Reçu aujourd'hui, 194.

Vicksburg, 12—Descendus hier soir: les vapeurs Atlantic, Mary E. Forsyth, Quitman; aujourd'hui le Magenta, le Commonwealth, Strader. Le fleuve monte.

Washington, 12—CHAMBRE. Le bill des dépenses fédérales pour la mise en vigueur du bill Sherman et du bill supplémentaire est adopté.

Une résolution jointe, chargeant le Secrétaire de l'intérieur à ajourner toute action sous la loi de la dernière session en faveur des héritiers Bouligny, a passé.

Est adoptée également une résolution réunie, allouant $15,000 de secours aux gens de couleurs sans ressources, domiciliés dans le district de Colombie.

Le bill allouant un million de piastres pour les pauvres du Sud est référé au comité, Farnsworth s'opposant à l'adoption avant que le bill soit référé. Plusieurs motions de se former en comité général pour considérer l'allocation sont repoussées. La question est finalement perdue par une motion d'ajournement.

SÉNAT—Une résolution chargeant le secrétaire de la guerre de fournir à Brownlow des armes et des équipements pour 2,500 hommes de troupes, est présentée. Wilson en presse l'adoption immédiate.

Johnson objecte en disant que la résolution doit venir régulièrement à son tour.

Sumner soutient cette opinion.

La résolution de sympathie pour l'Irlande est remise. Le bill supplémentaire de la Chambre est référé au comité judiciaire.

Le Sénat se retire en séance exécutive et s'ajourne.

Baltimore, 12—Coton plat et inactif; mid. 28.

Philadelphie, 12—Partie pour la Nile-Orléans, la barque E. Shultz.

New-York, 12—Coton plus facile. Ventes 1,500 balles, mid. upl. 29 à 30 1/2.

San Francisco—Le consul mexicain a reçu information du secrétaire du gouverneur que la ville de Mexico avait été occupée par les Libéraux le 17 février.

Passe du Sud-Ouest, 12, 7 P. M.—Arrivés, le steamer St-Louis, de Boston. Le capitaine rapporte qu'il a passé le 5 du courant par 31 56 de latitude Nord, et 72: 27 de longitude Ouest, le steamer Concordia d'ici pour Liverpool; le steamer Havana;—vu le 3 à 10 P. M. à 30 milles Nord du cap Hatteras un steamer en feu. Courir à son secours et ramassé un de ses canots n'ayant personne. Resté près de ce navire jusqu'au point du jour, moment où il a sombré. Rien n'indiquait son nom. Arrivé une goélette anglaise, en 6 jours de Tampico. Un steamer, supposé le Darien est en dehors. Brise légère du Sud-Est, Brouillards. Baromètre 30: 90.

Washington, 12—El Señor Pasarra, ministre Espagnol, a pris congé du Président aujourd'hui. El Señor Goni le remplace.

New York, 12—Arrivé le vapeur Ville de Paris, venant du Hâvre. Fonds très actifs. 5 20, de '62, avec coupons, 109 à 109 1/8, de '64. 107 à 107 1/2; de '65, 107 1/4 à 107 3/8. Nouvelle émission 106 5/8. 10-40, 97 3/4; 7 30, 105 5/8.

Or au peu plus ferme à la clôture, dernière cote 133 7/8.

Sterling, en hausse à cause de la rareté des traites de commerce; traites de banquiers particuliers 108 3/4. Actions plus fermes et en baisse. Actions de pétrole et des mines, inactives et en baisse relativement aux prix d'ouverture.

Londres, 12, midi—Les bandes de Fénians ont toutes été dispersées et l'île entière est tranquille. Les autorités, cependant, ont de bonnes raisons pour craindre un autre soulèvement et ont pris les mesures nécessaires pour le déjouer.

Paris, 12 mars—Les travailleurs employés à préparer le terrain et les batisses pour l'exposition prochaine se sont mis en grève pour avoir un salaire plus élevé.

Berlin, 12.—Le comte de Bismarck recommande un compromis entre les diverses fractions du parlement allemand, afin d'adopter une constitution.

Washington, 12—Il y a eu une discussion assez aigre sur le bill relatif aux héritiers de Bouligny. Les adversaires disent que c'était une partie du "plan du Mississippi" et qu'il avait son origine dans les concessions faites par le roi de France à John Law, de si grande notoriété par le fameux chantage de la "Mer du Sud". Ils soutiennent que le bill original adopté par le dernier Congrès a été adopté sans discussion et sous l'influence d'un mal entendu. La Cour Suprême a déclaré nulle en 1852, la concession au nom de laquelle la réclamation est faite. Si elle était admise elle ferait revivre des réclamations pour nombre de millions.

New York, 12—Un navire a coulé dans 12 brasses d'eau, à huit milles au sud-est des Highlands. La partie haute des mâts est peinte en blanc. On suppose que c'est un brick anglais avec tous ses agrès.

Washington, 12. — Coton middling Upland, plat à 27 c.

Louisville, 11—La Cour des Etats-Unis a décidé aujourd'hui en faveur des propriétaires du steamer Sam. Orr, saisi par les Confédérés en 1861 à Paducah, Kentucky, et accorde des dommages jusqu'à concurrence de $56,800. Paducah devra les payer.

Des nouvelles venant de tous les points représentent l'inondation comme étant sans précédent. Les routes au sud de Louisville ont été entièrement rompues par les ponts que les eaux ont emportés par des viaducs et des éboulis. L'Ohio monte toujours et la pluie n'a pas cessé.

(Autres Dépêches.)

Matamoros, 7 mars—par la Passe du Sud-Ouest, 12—Les libéraux sont pleins d'espoir et comptent réussir. Les nouvelles reçues hier soir de l'intérieur par la diligence vont jusqu'au 25, de Queretaro. Ce jour, une forte colonne sous le commandement de Maximilien a quitté la ville et a marché sur la position occupée par l'armée républicaine du Nord.

Cette dernière armée devait faire une jonction avec l'armée de Corona, à Silao. Porfirio Diaz était près de Puebla, place qui était occupée par le général impérialiste Galvez. Il n'est pas probable que la grande bataille attendue entre l'armée de Maximilien et celle des Libéraux ait lieu avant le 8 ou le 10.

Brazos, 7 mars—On dit que Cortina est à Mier avec une force diminuant matériellement. Tous les américains et autres étrangers qui s'étaient joints à lui, ont décampé excepté quatre. Un rapport dit que Cortina n'a plus avec lui que 65 hommes et qu'il n'est pas du tout dangereux.

Brazos, 7 mars — Dans le port, le steamer St-Mary, à bord duquel est John Sheridan, frère du Gén. Sheridan, qui est resté plusieurs mois sur la frontière mexicaine.

Passe du Sud-Ouest, 12, 1 P. M. — Arrivés: L'aviso français La Mégère, capitaine Bastard, parti de la Vera Cruz le 8 avec des télégrammes pour l'Europe.

Le steamer Ashland, de New York; le steamer Havana, parti de New York le 2 mars.

Par la Mégère nous apprenons que toutes les troupes françaises ont quitté le pays. Les officiers ne paraissent pas mieux disposés que d'habitude à donner des renseignements sur les affaires impériales. Tout est tranquille à la Vera Cruz, bien que dans une confusion extrême.

La *Mégère* apporte d'importantes dépêches pour Napoléon, et ces dépêches seront transmises par le câble Atlantique.

Le steamer Ashland a, pour passagers, trois magnifiques bœufs, un mâle et deux femelles.

New York, 12 mars — Arrivé le steamer Raleigh, de la Nile Orléans.

Londres, 11 mars — L'Irlande est tranquille. Le gouvernement a organisé ses forces en sept colonnes et a dispersé les insurgés.

Les bandes de Fénians, dernièrement campées dans les montagnes, ont disparu sans laisser de traces.

La loi martiale ne sera pas proclamée en Irlande. Une commission spéciale jugera les Fénians.

Florence, 12 mars—Les sterlings ont un résultat favorable pour le gouvernement.

Londres, 12 mars, midi—Consolidés 91. Bons américains 74 1/2.

Liverpool, 12 mars, midi—Le coton était plat à l'ouverture; middling Uplands 13 d.

New York, 12—Les fonds sont animés et fluctuants. 5-20 109 1/2; or 134 1/8; coton calme à 29 1/2 pour le middling Upland, frêt inactif.

L'agriculture en France.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'adresser à l'Empereur un rapport relatif aux mesures à prendre pour hâter la propagation des connaissances agricoles dans les écoles normales primaires, dans les écoles communales et dans les cours d'adultes des communes rurales.

Ces progrès et la prospérité de l'agriculture se sont trop étroitement au développement et à la bonne direction primaire, pour que l'enquête agricole, ordonnée par l'Empereur, n'ait pas mis de nouveau cette vérité en lumière.

Un grand nombre de procès-verbaux de l'enquête insistent en effet sur la nécessité de fortifier dans les écoles normales primaires, les institutions capables de populariser des connaissances qui, dans la vie des champs, sont tout à la fois une distraction et une source de profits, et de diriger utilement sur les premières notions de l'agriculture les exercices de l'enseignement que reçoivent les élèves des écoles communales, d'étendre et de fortifier par tant, dans les cours d'adultes des communes rurales, ces notions acquises dans le premier âge.

C'est pour étudier les meilleurs moyens de satisfaire, sous ce rapport, aux vœux exprimés par les hommes les plus dévoués aux intérêts agricoles, que M. le ministre de l'agriculture et M. le ministre de l'instruction publique ont provoqué l'institution d'une commission qu'un décret du 12 février, joint au rapport dont nous parlons, a composée ainsi:

MM.

Dumas, sénateur, inspecteur général de l'enseignement supérieur, *vice-président*;
Mouny de Mornay, directeur de l'agriculture;
Josseau, député;
Guillaumin, député;
De Benoist, député;
Charles Robert, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de l'instruction publique;
De Kergorlay, membre de la société d'Agriculture;
Wolowski, membre de la Société d'agriculture;
Pillet, chef de division de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique;
Chambellant, inspecteur général de l'agriculture;
Baudouin, membre du conseil général du Doubs, inspecteur général de l'enseignement primaire;
M. Gaudon, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, remplira les fonctions de secrétaire.

Cette commission sera présidée par M. le ministre de l'agriculture et par M. le ministre de l'instruction publique: c'est dire assez que ses efforts et ses travaux devront avoir pour but de féconder les conditions de solidarité qui doivent exister entre l'agriculture et l'instruction primaire dans les campagnes. *(Patrie.)*

LE VACCIN ET LA VARIOLE.

M. le docteur Danet, médecin du ministère de l'intérieur, a lu devant l'Académie impériale de médecine le résumé du rapport qu'il a adressé à S. Exc le ministre de l'intérieur, sur une mission scientifique dont il avait été chargé durant l'été dernier.

Cette mission consistait à étudier la vaccine et ses effets, ceux de la revaccination, et les questions d'hygiène, de prophylaxie, de pathologie, de thérapeutique qui se rattachent à la vaccine.

Le défaut d'espace nous empêche de reproduire ce rapport savant, substantiel et rempli de faits observés avec un esprit de véritable critique. Nous nous bornons à citer les conclusions du docteur Danet. Nous les recommandons à l'attention des médecins et à celle des mères de famille.

De toutes ces observations, je crois pouvoir conclure:

1o. La variole et la vaccine sont deux maladies différentes;
2o. Le vaccin ne prédispose à aucune maladie;
3o. Il n'y a aucune analogie ni aucun rapport entre la fièvre typhoïde et la variole;
4o. Le vaccin, comme la variole elle-même, perd après un certain temps ses propriétés antivarioliques;
5o. Le vaccin, mieux que la variole, met à l'abri des ravages de la petite vérole;
6o. Le vaccin, quel que soit son procédé de conservation, a besoin d'être renouvelé;
7o. La prédisposition à la variole est d'autant plus grande que le sujet est plus jeune ou très âgé;
8o. La revaccination est d'une absolue nécessité;
9o. Les varioles eux-mêmes doivent être revaccinés;
10o Le vaccin, en passant par l'organisme, emprunte à celui-ci ses principes constitutionnels; il peut donc être souvent dangereux de vacciner avec du vaccin de bras à bras;
11o La vache est réfractaire à la syphilis;
12o La revaccination de la vache à l'homme est la seule qui présente toutes les garanties de succès et de sécurité;
13o L'état fébrile est en général une cause d'insuccès;
14o L'injection pour les vaccins conservés et la multiplicité des piqûres en général sont les moyens d'opérer qui offrent le plus de chance de réussite;
15o Les vaccins conservés doivent être revivifiés par leur transplantation sur la génisse;
16o On ne doit se servir du vaccin que du quatrième jour après l'opération à la fin du sixième, et *jamais* plus tard.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 12 mars.

A l'exception d'une hausse dans le maïs, nous n'avons aucun changement important à constater. Le marché général n'a cependant pas été sans une certaine animation. — Le coton s'est moins bien écoulé; les ventes s'élevaient, à la clôture, à 3900 balles, aux prix antérieurs. Les transactions des trois derniers jours sont de 11,700 balles contre 8600, la semaine dernière, dans la même période.

Le numéraire a été encore plus négligé qu'hier. L'or a ouvert nominalement à 134 1/2 contre 135 à 135 1/4 hier soir et, après de faibles opérations, a clos ferme à 134 à 134 1/2. Il ne s'en est pas vendu au Board de midi; au dehors, $10,000 à 134 1/4 à livrer dans le courant de cette semaine, à l'option du vendeur, $10,000 et $15,000 à 134 1/2, $4000, $5000, $6000 et $10,000 à 134 3/4, $10,000 à 134 7/8, $7000 à 135, et $10,000 au même taux.—Les demi-piastres américaines valaient, sur les comptoirs, 130 à 131 et les piastres mexicaines 135 à 136.

Il n'est fait très peu de chose dans le change étranger. La demande a été peu animée dans le domaine. Les ventes de Sterling, aux banques et aux banquiers, comprennent 1200 livres et 6000 livres, en traites-connaissements éclear à 144 3/4, 2500 livres clear à 145 1/2, 5000 à 145, 5000 livres No 1 à 145 1/4, 1000 livres 145 1/2, 1000 livres de banquier à 146 1/2 et 3500 livres de banque à 147. Dans le change sur France, 10,000, en change commercial No 1, à 3.90 et 30,000 à 3.88 3/4. Le Sterling peut être coté nominalement à 143 1/2 à 144 les traites connaissements, 145 et 145 1/2 le No 1 à première classe et 146 à 146 1/2 le change de banque; le change sur France à 3.92 1/2 à 3.90 le commercial No 1 et 3.87 1/2 à 3.85 le change de banque.

Il s'est opéré une réaction dans le change américain. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 à 3/8 de prime—généralement à 1/2. La demande a été fort limitée sur les comptoirs.—Le change commercial était rare; les transactions embrassent $6,000 et $25,000 sur New-York, à vue, à 1/8 de prime. $40,000 à 1/4 et $10,000, à trente jours, à 1 1/4 d'escompte.—Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de pair à 1/8 de prime à vue, pair à 1/8, 1/2 à 5/8 d'escompte à dix à vingt jours, à 1 à 1 1/4 à trente jours et 2 à 2 1/4 à soixante jours.

Nous n'avons remarqué aucune activité dans les actions. Il ne s'en est pas vendu au Board; au dehors, 30 de la compagnie du chemin de fer de la ville à $227, 15 dito à $2.8, 90 de la banque de la Nile-Orléans à $82, 100 de la banque d'Amérique à $141, 175 de la banque de l'Union à $71, à trente jours, plat, et 150 dito à $71 50. Aucune vente de bons de la ville n'a eu lieu; les consolidés sont cotés à 92 à 94 1/2 et les émissions en faveur du chemin de fer à 80 à 82 1/2, suivant les coupons. Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 70; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 78; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 66 à 68.

Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62; les billets du Trésor de l'Etat, à 92 à 93 cents.

Lundi soir, au Board des Courtiers, il s'est vendu $17,500 en or à 134 7/8, $15,000 à 134 5/8 à livrer dans le courant de cette semaine, à l'option du vendeur, 16 actions du chemin de fer de Carrollton à $55, 17 et 50 de la banque de la Nile Orléans à $41 37 1/2, 21 et 40 dito à $41 25, 50 de la banque du Crescent City à $41 25, 21 de la banque de l'Union à $40 50, 12, 25 et 50 de la banque d'Amérique à 140, 60 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $40 75, 100 ditto à 40 87 1/2, 100 de la banque du Canal à $59, 78 ditto à $60 50, 25 de la banque des Citoyens à $157 50, 300 du chemin de fer de Jackson à 8 25 et 2 bons de la Ville en faveur du chemin de fer, à $820 le bon.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 12 mars 1867.

COTON—La demande a été animée, ce matin à l'ouverture du marché, et, durant toute la journée, elle n'a cessé d'être fort active. Les lots offerts étaient excessivement faibles, car la plupart des facteurs, prévoyant que vers la fin de la semaine les dispositions se bonifieraient, ont constamment refusé de découvrir leurs disponibilités, en même temps que ceux qui font des offres, ont exigé des prétentions intenses; mais, malgré cela, la concurrence a été vive entre les acheteurs, et a amené des ventes qui ont atteint un montant de 3900 balles. Les courtiers n'ayant opéré le mouvement.

Le fait de la [illegible] aucun changement matériel. [illegible]

ETAT DU COTON
Stock en mains au 1er sept. 1866, balles 102,082
Reçu aujourd'hui ... 3182
précédemment ... 627,7
Expédié aujourd'hui ... 4162
précédemment ... 501156
Stock en mains ...

Les expéditions ont embrassé 2842 balles à destination de Liverpool, 517 pour Barcelone et 743 pour Boston.

SUCRE ET MÉLASSE—Les arrivages, depuis hier, nous ont fourni 30 boucauts de sucre et 81 barils de mélasse. Les lots offerts sont faibles, mais la demande de ces articles est fort limitée. [illegible]

TABAC—Il y a en ce moment ici un certain nombre d'acheteurs qui désirent opérer, mais le stock en mains est trop faible pour leur offrir une latitude capable de leur permettre d'acheter comme ils voudraient le faire. Aussi s'il nous arrivait de nouveaux envois de l'article, les renforts serviraient-ils vendus sur le champ et des prix élevés, nous cotons comme suit, mais à titre de référence:

PRET—Le fret est fort calme. Les taux sont de 3/8 cts la livre de coton et $5 par boucaut pour un steamer pour New York, 1 1/8 d pour le coton par steamer pour Liverpool, 9/16 d sur voiliers et 1 1/8 c sur voiliers pour le Havre.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Six steamers sont arrivés de l'Ouest depuis hier, cependant, les approvisionnements de produits, spécialement ceux de farine, de grain et de fourrage—suffisent à peine à la demande. On attend, cependant, un certain nombre de barges chargées de grain et de fourrage.

FARINE—Le stock de farine est faible, la demande de l'article bonne et le marché ferme. Les grades de choix de l'extra sont rares, fort recherchés et commandent des prix pleins. Les ventes principales, aujourd'hui, ont embrassé 2500 barils qui ont changé de mains aux prix suivants: fine $9, 9 25 et 9 50, superfine à $11 et 11 25, article vendu pour ce qu'il vaut $11 95, dimple extra $12, double extra $14 50, triple extra $15 50 et 100 d'extra de choix $16, 16 12 1/2, $16 20 et 16 50 le baril.

MAÏS—Le maïs sain et de bonne qualité est rare et en demande. En effet, l'article éprouve en ce moment une demande fort active, et, aujourd'hui, les prix ont haussé de 5 cts le boisseau. Les qualités inférieures sont tout à fait négligées. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 13,000 sacs, dont 180 ordinaire mélangé à $1 12, 300 et 200 de mélangé à $1 12 1/2, 1500 mélangé et jaune à $1 15, 500 de blanc mélangé à $1 15, 1500 de jaune mélangé et de blanc à $1 15 à $1 17 1/2, 200 de blanc mélangé à $1 17 1/2, et 2000 de blanc à $1 20 le boisseau.

AVOINE—Les approvisionnements d'avoine sont réduits et la demande bonne, mais à des prix qui montrent un cours plus facile. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3000 sacs dont 300 à 500 à 76 cts le boisseau, 400 et 700 à 77 cts et 400 à 80 cts.

SON—L'approvisionnement de son est faible et l'article en bonne demande; marché ferme. Ventes, aujourd'hui, de 1100 sacs, dont 300 à $1 90, et 300 à $2 les cent livres.

FOIN—Le foin est fort en demande, mais le marché est entièrement dépourvu de l'article. Un lot de 100 balles d'ordinaire de l'Ohio s'est vendu ici à 45 le tonneau, et un autre lot de 100 balles de prime, devant arriver, a trouvé preneur au même prix. La bonne qualité commanderait des prix élevés, tandis que les inférieures sont délaissées.

FARINE DE MAÏS—Un lot de 100 barils de farine brute s'est vendu à $3 le baril. L'article séché au four est coté à $4 50 à $5.

PORC—Les offres sont fondes, mais nous n'avons aucune vente à rapporter. Les lots ronds de mess sont cotés à $23 le baril; on a pu faire des achats à ce prix. Ventes en détail à $23 25 à $23 50 le baril.

SAINDOUX—Le marché au saindoux est calme, mais stable et ferme. Il ne s'est pas fait de ventes importantes aujourd'hui, mais nous cotons le prime en tierçons à 12 3/4 cts la livre et en barillet 13 3/4 cts.

BACON—Le marché est en ce moment calme, mais il est stable et ferme. Il se fait, actuellement, dans de petites proportions, des ventes à 10 3/4 cts la livre d'épaules, 12 3/4 à 13 cts pour les côtes osseux, 13 3/4 cts pour les côtés désossés, 15 cts pour le jambons curés au sucre et à 17 cts pour les jambons couverts.

CAFÉ—Le stock de café est faible, mais la demande de l'article est limitée et accompagnée d'offres de 25 1/2 à 27 1/4 cts la livre, en monnaie courante pour le prime Rio et 18 3/4 à 19 3/4 cents en or.

BEURRE—L'article abonde et est calme à 30 à 45 cts le fromage du Nord et 18 à 30 cts pour celui de l'Ouest.

FROMAGE—Abondant et calme à 18 à 19 cts la livre de fromage de l'Ouest et 15 à 20 cents pour celui du Nord.

PROVISIONS NAVALES—L'esprit de térébenthine est rare et commande 85 à 90 cents le gallon. La résine est calme à $6 50 le baril de No 1, $5 pour le No 2 et $7 pour le No 3.

RIZ—Le riz de toute espèce est rare, mais la demande en est limitée—Celui de la Caroline se vend 11 à 11 1/4 cts, celui de l'Inde 8 à 9 cts et celui de la Louisiane 9 à 10 cts la livre.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—Cet article se vend de 10 à 11 cts la livre.

CHANDELLES DE STAR—Le marché est bien approvisionné de chandelles mais il est calme, nous cotons celles de 12 à 16 1/2 cts la livre, celles de 13 à 17 cts, celles de 14, 18 1/2 cts, poids plein 22 cts.

VIANDE VERTE—Les épaules sont cotées à 8 1/2 cts, les côtés et les jambons, 9 1/2 cts la livre.

DIVERS—Les pommes se vendent au débarcadère $3 à $6 le baril, les pommes de terre $3 à $3 50, les oignons $4 50, les œufs $24 à $27 le baril, les poules $12 à $13 la douzaine, les oies $12 à 14 et les dindes $22 à 34.

FARINE DE MAÏS—La brute se vend à $3 50 à $4 et la farine séchée au four $5 le baril.

BOEUF—L'approvisionnement de bœuf du Texas est fort et la demande bonne. L'article est tenu à $12 50 à $13 le baril de mess.

LAINE—Les envois de laine qui nous parviennent sont en majeure partie destinés à l'exportation directe. La demande est bonne et nous cotons: 12 à 15 cts la livre de laine pleine de glouterons (happe-coquins), 15 à 20 cts pour celle de la Louisiane, native, 35 à 40 cts pour la lavée et 23 à 28 cts pour celle du Texas, selon la qualité.

PEAUX—Les peaux sont en demande active à 15 à 18 1/2 cts la livre pour les peaux sèches; les vertes sont calmes à 10 cts la livre.

HUILE DE CHARBON—L'article se vend à 55 à 60 cts le baril et en cans 70 à 75 cts.

HUILE DE GRAISSE—Un lot de 12 barils de l'article, de choix, s'est vendu à raison de $1 20 le gallon.

SEL—En ce moment, le stock de sel nouveau est très faible, l'approvisionnement de vieux est rond. Nous cotons le vieux, par cargaisons à $1 32 1/2 à $1 35, le nouveau $1 74 à $1 77 1/2. Le nouveau se vend par placement à $1 90 à $1 95 pour le fin en entrepôt, et en magasin $2 à $2 05. Le gros en entrepôt $1 85 et en magasin $1 90 à $1 95.

BRIQUES A FEU—Les briques anglaises se vendent, en lots, sur la levée à $45 le millier, et celles qui sont livrées en magasin $55. Les briques de l'Ouest sont tenues en magasin à $55.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—L'article en rouleaux se vend en détail à 21 cts la yarde.

WHISKY DE L'OUEST—Il ne se fait dans cet article que des affaires en détail à $2 25 à $2 40 le gallon selon la qualité et la preuve.

CORDE D'EMBALLAGE—La corde se vend en détail à 11 à 12 cts la livre.

SACS EN PITRE—Calme à 26 cts la pièce.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 13 mars 1867.

Arrivé hier—10 veaux et vaches d'un an, 60 cochons. Vendu—80 bœufs du Texas, 36 bœufs de l'Ouest, 19 veaux et vaches d'un an, 60 cochons et 4 moutons.

A vendre—70 bœufs du Texas, 104 bœufs de l'Ouest, 322 veaux et vaches d'un an, 230 cochons, 1468 moutons et 61 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net, ... — à — 15
[illegible price list]

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴ — Les FF∴ de la R∴ L∴ Abadie, No 6, et les FF∴ des autres Loges de cet Orient sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures, de la maison mortuaire rue Dauphine 141, entre St-Pierre et Bourgogne. Par ordre du V∴, A. DUDOUSSAT. L. REMY, Secrétaire. 13 mars.

Décédé, hier, à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de 3 mois, LOUIS-LUCIEN ABADIE, fils de B. Abadie. Les amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures. Le corps est exposé à la maison mortuaire, rue Dauphine, No 141, entre St-Pierre et Toulouse.

SERVICE FUNÈBRE. Samedi prochain, 16 du courant, à neuf heures du matin, un service funèbre sera célébré par le Rév. Père Duffo, à l'église de l'Immaculée Conception, en mémoire de feu CHARLES J. DARON. De la part de sa famille. 9 mars—du 16

MESSE. Une messe sera célébrée, le JEUDI, 14 mars, à sept heures du matin, à l'Eglise Ste-Marie, rue de Chartres, pour le repos de l'âme de feue Mme DOMENICA CAMILLIERI, née Bedi. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation. 9 mars—6f

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands,—No 104 rue du Canal. Nouvelle-Orléans, 11 mars 1867. AVIS est donné qu'une élection de onze directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie le lundi 1er avril, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. P. FOURCHY, Secrétaire. 13 mars—15t PP

Avis. 9 Mars 1867. A partir de cette date, la Maison qui existait entre MEUNIER et CAUSSE... [illegible]

Avis. LE 11 du courant, à une réunion spéciale des Directeurs du "Marine Dry Dock and Ship Yard Company" d'Alger... [illegible] Par ordre des Directeurs, T. TOAL, Secrétaire. 13 mars.

A VENDRE. La magnifique résidence No 118 et 120 de la rue Dumaine... [illegible] S'adresser à G. de Feriet, encanteur, bureau No 42 rue Royale. 13 mars—3

AVIS IMPORTANTISSIME!!! ON peut apprendre rapidement le français en 100 leçons... [illegible] Prof. SAMMARUCCI. 13 mars—1m

Au Nouveau Magnolia, 84.......RUE DE CHARTRES.......84. —Grande réduction de prix— M. ODOUX a l'honneur d'informer Messieurs les amateurs... [illegible] 13 mars—1f

A VENDRE. UN BILLARD, EN BON ORDRE. S'adresser au PICKWICK CLUB, No 8, Exchange Place, encoignure de la rue du Canal. 13 mars—7f

LONDON & LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY. (Compagnie d'Assurance de Londres et du Lancashire.) CAPITAL.................. $5,000,000. R. G. MUSGROVE, agent général. 63......Carondelet......63.

Demande de "Cottage." On demande une jolie Maison Cottage située dans la partie inférieure de la ville, et ayant trois chambres. S'adresser à FOREST, Lock Box 7/8, au Bureau de Poste. 13 mars—3f

Vins et Sardines. En débarquement du navire HAMINDIA, de Bordeaux. 10 barriques vieux VIN pour familles, 40 do VIN St Macaire, "E. Larodl." 34 do do Côtes du Quercy, 100 caisses de 1/2 boîte de SARDINES, 40 do do 1/4 do, 40 do de VIN rouge pour familles. A vendre par FUENTES & CHALARD, Rue Vieille Levée, No 30. 12 mars—3f

Aux dames. ACHETEZ vos coiffures en cheveux chez E. ROLLAND rue de Chartres, 42. 12 mars

Demande d'emploi. UN jeune homme sachant l'anglais et le français et venant de recevoir son diplôme au Collège de Dublin, désirerait trouver un emploi dans un bureau quelconque. Il donnera les meilleures recommandations. S'adresser par lettre A. B. bureau de l'Abeille. 12 mars—4f

A Vendre. UN CAFÉ ET BILLARD, avantageusement situé, ayant une bonne clientèle et faisant de bonnes affaires, au coin des rues Claiborne et Orléans. Pour les conditions et un long bail, s'adresser sur les lieux. 12 mars—4f

Avis. Sont entrés chez le soussigné dans la journée du 10 de ce mois—3 bœufs du Texas. Le propriétaire peut les réclamer en s'adressant au soussigné tous les jours, à 3 heures de l'après-midi, et en payant les frais. M. AUGUSTE, Rue Claiborne, No 170, entre Ste-Anne et Dumaine. 12 mars—3f

AVIS AUX AMATEURS DE FLEURS. A Vendre. Une fort belle collection de Fleurs. S'adresser rue Johnson, 242, entre Quartier et Hôpital. 11 mars—3f

H. M. DAVIS, Courtier, 30.......Rue Carondelet.......30. ACTIONS......BILLETS. Traites.........Propriétés foncières. 11mars—1m

Demande d'agent voyageur. ON désire employer, en qualité d'agent voyageur, un homme sachant bien le français, l'anglais, d'autres langues et connaissant les affaires de théâtre. S'adresser au Jackson Hotel, rue Tchoupitoulas, en face de Marché Ste Marie, au Directeur de la Compagnie Arabe. 10mars—6

Avis aux tireurs d'Eau Gazeuse. ON demande un bon ouvrier, sachant tirer l'Eau de Seltz en siphons et en bouteilles. S'adresser à la Fabrique d'Eau de Seltz de la Louisiane, No 71, rue Poeyfarré. 10 mars—3f

Tapis, Toiles cirées, Nattes, Rideaux, &c. REÇU dernièrement et offert à bas prix: 200 rouleaux de nattes françaises de toutes couleurs; Tapis de toute espèce et de toutes qualités; Toile cirée de plancher et de meubles, toutes qualités. Stores, nouveaux genres et de toutes grandeurs... [illegible] A. BROUSSEAU & Co., rue de Chartres, No 19. 10 mars

Banque du Crescent City. Rue du Canal, No 104. Nile-Orléans, 15 février 1867. UNE assemblée générale des actionnaires de cette banque aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI, 18 mars prochain, à midi, pour examiner les affaires de l'institution... [illegible] Par ordre de la Direction. CHAS. FAURIE Jr., caissier. 15 fév—30

PERDU, Le Testament de feu JEAN PARDO, dans les termes suivants: JE nomme mon frère Ambroise A. Pardo, mon exécuteur testamentaire... [illegible] Signé: JEAN PARDO, A. D'HEMECOURT, AUGUSTE DAVIS, EDM DUREL, H. LESSEPS, ALEX. KELLEY, F. PARDO. 28 fév—mars 1, 2, 4, 5, 12, 14, 15, 16

Banque de l'Etat de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 23 février 1867. LE capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane ayant, par un acte de l'Assemblée Générale de la Louisiane approuvé le 5 février 1867, été... [illegible] L. BERNARD, Caissier. 26 fév—1m

Banque de l'Etat de la Louisiane. Nouvelle Orléans, 19 février 1867. LE 11 du courant, à une élection de Directeurs de cette banque, ont été élus: Raoul Jules A. Blanc, E. Bruger, A. D. Grieff, Wm A. Gordon, Pa... Durel, Henry Renshaw, E. Poels, Oscar Bercier, Sam McConnell. Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Jules A. Blanc a été élu Président à l'unanimité. L. BERNARD, Caissier.

Nouvelle-Orléans, 2 Mars 1867. EN DÉBARQUEMENT du navire San Pasquale de Marseille— [illegible list] FUENTES & CHALARD, No 30 rue Vieille Levée.

Concert Sacré. LE DIMANCHE 24 mars, à 7 heures du soir, un concert sacré sera donné dans la cathédrale de St Vincent de Paul, 3ème District... [illegible] LE CURÉ.

MAISON A LOUER IMMÉDIATEMENT, rue Remparts, entre Toulouse et St Pierre. S'adresser à F. A. DUCROS, 116 rue Condé. 2 mars—1f

MOORE & COOLEY, MARCHANDS DE MACHINES pour bateaux... [illegible] No 166, rue Gravier, et 17, rue de l'Union.

Fusils. Fusils. Fusils. 300 Fusils anglais à bas prix. 300 Fusils anglais de qualité ordinaire, &c. [illegible] TAYLOR & CHIS. HILL, Rue des Magasins, No 41.

THOS. B. BODLEY & Co., MARCHANDS DE Machines et Instruments Aratoires. De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAÏS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c. THOS. B. BODLEY & Co, Rue Perdido, No 9.

Vente à bon marché, pour cause de liquidation. GROCERIES. [illegible] 2 mars—1m. F. RAGAS.

Café et Grocerie, à vendre. Excellente occasion. GROCERIES. A vendre le CAFÉ et la GROCERIE... [illegible] 24 fév—3f

ENTREPOT DE TAPIS DU SUD Rue du Canal, No 119. JE viens de recevoir un grand assortiment de Nattes blanches et de couleurs... E. BOUTREUX, H. E. BONNEVAL, Agent. 14fév—1m PP

Champagne Moet & Chandon. ANTOINE OECHS, 73 OLD STREET...........NEW YORK. Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente du SILLERY.......de Moet & Chandon, première qualité; FLEUR DE SILLERY do; VERZENAY do; GRAND VIN ANGLAIS do, très sec; GRAND VIN IMPÉRIAL do, cachet vert. AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane... G. M. BAYLY & CO., Rue de la Commune, No 61.

FARINE De Pierce & Dwight, SE LEVANT D'ELLE MÊME. N'employez pas de levain, de soude ou de sel. Economisez le temps et le travail... Demandez un paquet de 6 livres à votre épicier. A vendre, en gros, au No 90 de la rue des Magasins. 18fév—1m PP

Avis spécial. Compagnie de Fourneaux à l'huile de pétrole et à gaz, de la Louisiane et du Texas. Bureau, rue du Camp, No. 232. Nouvelle-Orléans, 1 mars 1867. UNE réunion générale annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu, à ce bureau, le MERCREDI, 13 mars 1867, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour l'élection de sept directeurs. Par ordre de la Direction.

Avis. LLOYDS FRANÇAIS. LE soussigné ayant été renommé Voyer du Bureau Veritas pour la classification des bâtiments et des cartes de ce port... RICH'D. L. ROBERTSON. Nile-Orléans, 1er mars 1867.

AU PUBLIC. Au Commerce de la ville et de la campagne. RECEVANT constamment en consignation, des fabricants de New-York, Boston, St Louis, Cincinnati, Louisville et autres villes, et des fabricants d'Europe, des MEUBLES de toute espèce, des CHAISES de tous les genres et modèles, des GLACES FRANÇAISES de toutes les genres et modèles. Des PIANOS, qui ont remporté les prix et surtout de la fabrique de pianos de St Louis... MONTGOMERY BROS & Co, R. M. MONTGOMERY, encanteur, Marchands de meubles en gros et en détail et seuls agents de la manufacture de pianos de St Louis. Bureau, rue du Camp, No 57. 21fév—1ms

AVIS. LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une Société sous la raison G. & St. F. CASANAVE à l'effet de succéder à feu leur père comme entrepreneurs de pompes funèbres et propriétaires d'écuries... BUREAU PRINCIPAL—Rue Bourbon, No 88, près St Louis. DE POMPES FUNÈBRES—Rue des Marais, No 39, entre les rues Douane et Bienville. ECURIES—Rue Toulouse, No 123. G. & St. F. CASANAVE. Nile-Orléans, 20 février 1867. 21 fév—1m

Liquidation! Liquidation! VENTE SANS RESERVE! A PARTIR de lundi, 11 mars, jusqu'au 31 courant, nous vendrons, sans égard au prix coûtant, notre magnifique stock de marchandises de printemps qui se trouve au Magasin encoignure Chartres et Hôpital... BODET & GUEYDAN. 10mars—7

A PROPOS de l'Exposition Universelle de Paris. HEBERT & ESCOUSSE, 121, RUE DE CHARTRES, DONNENT AVIS aux personnes que cela peut intéresser qu'ils ont encore à placer quelques abonnements... Revue des Deux Mondes, Illustration, Monde Illustré, Mode Illustrée, Journal Illustré, Journal des Demoiselles, Magasin des Demoiselles, Echo des Feuilletons, Modes Françaises, De Médecine et de Pharmacie, Indépendance Belge, &c. &c. LIBRAIRIE ET MARCHANDISES QUELCONQUES. Prompte expédition. Prix Modérés.

Avertissement! Avertissement! WHISKY DEXTER. Ayant appris d'une bonne source que dans les villes du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats l'on a jusqu'ici mis sur le marché une CONTREFAÇON de la CÉLÈBRE MARQUE DE WHISKY DEXTER, nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPÉCIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS... Edmund Dexter & Sons.

Chemin de fer de l'Association et de la rue Chippewa. COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CRESCENT CITY. Bureau, rue du Canal, No 69. Nile-Orléans, 27 février 1867... DAVID McCORD, Président. CHAS. PITTS, Secrétaire. 1mars—1m—PP

PARISIAN HAT STORE, 52.... rue de Chartres.....52. E. G. AUDIBERT VIENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un stock de chapeaux et casquettes de printemps... [illegible]

JAMES D. AUGUSTIN, Avocat, Conseiller et Notaire public. 30..PASSAGE DE LA BOURSE..30. ENTRE DOUANE ET BIENVILLE. 7 mars—1m

A. CASTAING, ARCHITECTE & CONSTRUCTEUR. 31......Passage de la Bourse......31. 21 fév—1m

A vendre. Une belle résidence... [illegible] S'adresser à MM Herman & Kaiser... 21 fév

AU JARDIN UNIVERSEL, 2e ET ST-CHARLES... Grande réduction de prix pour cause de départ. MME MAGNE a l'honneur d'informer MM. les amateurs... [illegible]

Liquidation S. D. Gratiat & Co. AVIS est par le présent donné aux créanciers de S. D. GRATIAT & Co... J. J. HERR, Syndic liquidateur de S. D. Gratiat & Co. 7mars—10t

Nattes! Nattes! Nattes! DESIRE BLANCHARD, Coin Dauphine et Toulouse. VIENT de recevoir par steamer et par la barque Rosina, 130 pièces de Nattes de toutes qualités... 27 fév—3t

Salle d'Escrime, TENUE PAR MM ROSIÈRE et GAMACHE, RUE CONTI, Entre Royale et Passage de la Bourse. Au dessus du magasin de liqueurs. LEÇONS depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir.

Le Dr GEUTEBRUCK DE retour du Mexique aux Etats du Sud... Rue Bourbon No 18, près Canal. 22fév—3m

Avis spécial aux Entrepreneurs. Des arrangements que j'ai pris avec MM. Poitevent Frères, de la Rivière aux Perles... J. B. ST AMAND. 27 fév—1m

Champagne Chs. Farre, A vendre en débarquement du navire Marie C. Day, venant du Havre— 50 CAISSES Sillery... Par J. J. HERR, Seul Agent, 51, rue Gravier. 7 mars—1m

Demande de propriétés. ON désire acheter PLUSIEURS PROPRIÉTÉS, situées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District. S'adresser à J. SAUVAGE, Passage de la Bourse No 111, entre St Louis et Conti.

Liquidation sans réserve. LE soussigné désirant quitter les affaires, prévient le public qu'il vendra en bloc ou à le MARCHANDISES SÈCHES et d'HABILLEMENTS... No 37, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale. 22 fév—1m

Demande de place. UNE jeune femme qui vient de retourner de son pays... S'adresser chez Mme Denegre, rue Dryades, No 20.

Grocerie à vendre. GROCERIES. A vendre, une grocerie bien achalandée, située rue Remparts, No 150, entre Poydras et Perdido... 9 mars—1f

AVIS. DES propositions pour réparer la barque EMILY seront reçues à bord, Poleau 35, Troisième District, jusqu'à MARDI, 12 mars, à midi... A. THRUSSELL, capitaine. 8 mars—3f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton. Nile Orléans, 5 mars 1867. PERDU OU ÉGARÉ—Un certificat d'actions... G. T. BEAUREGARD, Président. 10 mars—1m. 2 l p s.

J. RIVIERE & CO., 70 & 72 RUE DE LA COMMUNE. Agents de MM. BRANDENBURG FRERES-BORDEAUX, et V. de X HARMONY, CADIZ. OFFRENT à vendre en quantité au gré des acheteurs, en Douane ou les droits payés. Vin en bouteilles, Brandenburg Frères. Vins Blancs en Bouteilles. Vin Rouge en Barriques. Sherries, Harmony. Champagne. Vins de Porto. Catawba. Eaux-de-vie. Genièvre de Hollande. Rhums. Guignolet. Amer de Boker. Bouchons. Whiskey. Bay Rum. [illegible list]

INSTITUTIONS.

Institution de Demoiselles, DIRIGÉE PAR MADEMOISELLE J. SIER. Français, Anglais, Espagnol. [illegible]

INSTITUTION AUDEMON Pour les deux sexes, DIRIGÉE PAR A. DARBOT. 137......Rue Dumaine......137.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DESON. No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

PENSIONNAT ET EXTERNAT (ANGLAIS ET FRANÇAIS) DE DEMOISELLES. [illegible]

COLLÈGE dirigé par M. CARON. Rue des Remparts 240. [illegible]

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine... [illegible]

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR ET SANS DANGER. LE DOCTEUR L. DUPERRON... [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, RUE DU CANAL.......19...

OPERATIONS. CONSULTATIONS. Le Dr JAMES S. KNAPP, chirurgien-dentiste... No 13 rue Baronne, près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS! E. KARANSK, Chirurgien-Dentiste, Vieux Carré, en face l'angle des rues St-Pierre et Royale. ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

J. A. De HART, DENTISTE. 17................Dauphine................17. 2e nov— Près Canal.

Sucre. Sucre. 50 BOUCAUTS Sucre Muscovado... A vendre, en lots au gré des acheteurs, par A. H. D'MEZA, Rue St-Louis, No 18. 15fév—1m

Avis. P. BOURON, Successeur de A. Soubie, 128, rue de Chartres. ETANT sur le point de partir pour l'Europe... 400 FUSILS anglais, français et américains. P. BOURON, successeur de A. Soubie, 128 rue de Chartres.

MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE. Vente en Gros et en Détail. UN grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises, allemandes et américaines... M. REIMAN, Rue du Canal, No 130. 29 jan 3m

MALARCHER & CO. IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros... Rue du Canal No 27 et rue Common No 17.

Dernières Gravures de Paris. MODES MODES MODES. Mme SOPHIE MALARME Rue du Canal, No 240. OFFRE aux Dames de la Nile Orléans et des environs un riche assortiment de garnitures fantaisie pour robes, mantelets, manteaux... [illegible]

AVIS. LES personnes ayant des fusils ou armes quelconques en réparation... P. BOURON, Successeur de A. Soubie, 128 rue de Chartres. 24 fév—1m

Savon! Savon! Savon! La Seule Médaille. LE premier et le second prix ont été décernés, à la Foire de l'Etat de la Louisiane, pour le Meilleur Savon de Famille, fait dans l'Etat de la Louisiane, à McROBERTS & DICK, à la fabrique STAR SOAP WORKS, Nouvelle-Orléans. Bureau, rue Gravier, No 65, coin Nile-Levée. Ce savon, si bien connu, se trouve chez les principaux grocers (en gros et en détail) de la Nouvelle-Orléans. 30 déc—3m—6f

Chemises! Chemises! Chemises! LION & PINSARD 172.......RUE DU CANAL.......172 Entre Baronne et Dryades, Viennent de recevoir un grand assortiment de Chemises pour Hommes. CHEMISES SANS COLS, CHEMISES A COLS DROITS, CHEMISES A COLS RABATTUS. Toutes modes nouvelles en toile, et coton devants toile. Bonnes Coupes et bonnes Coutures. Grand choix de tous articles pour hommes. FAUX COLS CALEÇONS, CHEMISES et GILETS de peau, CHAUSSETTES MOUCHOIRS, CRAVATES COLS, BRETELLES, FOULARDS, ARTICLES pour tous cas. Gants Jouvin, de $1 50 à $2 25 la paire. PARFUMERIE FRANÇAISE garantie de toutes les principales maisons. PORTE-MONNAIE, BIJOUTERIE FINE, BOUTONS MANCHETTES, ARMES de luxe et de Lefaucheux. Grand choix de Chapeaux d'enfants et de fillettes. VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL. PRIX TRÈS MODÉRÉS. 2 mars—4f

Grande Nouveauté de Printemps, ETOFFES POUR PANTALONS, Et Vêtements complets, CHEZ E. GIRARD & COUTEUX 33, RUE DE CHARTRES Encoignure Douane. EN VENTE AUX PLUS BAS PRIX: CASIMIRS D'ÉTÉ, ETOFFES MARBRÉES, BATISTES DE LAINE, DRAPS LÉGERS NOIRS, DRAPS UNIS COUL, MERINOS &c, GRAIN de POUDRE, BOMBAZINES, ALPACAS, SATINS IMPERIAL, DUCKS BLANCS, COUTILS ANGLAIS, PIQUÉS A GILETS, GINGA PUR FIL. —AUSSI— DRAPS A BILLARD, DOUBLURE et FOURNITURES. E. GIRARD & COUTEUX. 1er mars—3m

Egarés ou Perdus. LE public est prévenu que nous avons fait opposition à différents compagnies d'assurance au sujet des certificats ci-dessous... E. M. DARBY, A. C. TREMOULET. 4 mars—3m

AVIS JUDICIAIRES.

VICTORIN ROMAN vs. SES CRÉANCIERS. TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans... Par ordre de la Cour, J. G. CHALON, Député Greffier. 19 fév—25—mars 1 [illegible]

Succession de Marie Caroline Voikerta, veuve de P. Lalin Bouygues. DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans... Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier. 6 mars—12 13

Succession de Suzanne Rouyaut—No 27,[illegible] DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans... P. R. O'RORKE, Greffier. 7 mars—12.15

Dans l'affaire de E. C. Ames, un absent, No 28,751. DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans... P. R. O'RORKE, Greffier. 7 mars—12.16

Succession de C. Espinola—No 27,405. DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans... P. R. O'RORKE, Greffier. 7 mars—12.16

Succession de Albert G. Walkins. DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans... P. R. O'RORKE, Greffier. 7 mars—12.16

Succession de GEORGE MAY—No 28,448. DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans... P. R. O'RORKE, Greffier. 12fév—13 26 5 12 mars

Succession de Ann Ramsey—No 28,758. DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans... P. R. O'RORKE, Greffier. 6 mars—12 15

Succession de Jefferson J. Bryant — No 28,672. DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans... P. R. O'RORKE, Greffier. 6 mars—11.14

Deuxième Cour de District de la Nile Orléans, Succession de VICTORIA SCHNEIDER—No 28 [illegible] AVIS est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession... P. R. O'RORKE, Greffier. 16 mars—15. 19

Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans, Succession de ISAAC WOLF—No 27 417. AVIS est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession... P. R. O'RORKE, Greffier. 16mars—15, 19

JOHN DISTLER contre NORBERT FORTIER. COUR du Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—No 944.—En vertu d'un writ de fieri facias... JOHN C. KUZAC, Constable. 7 mars—7.14

Succession de John G. Hodges—No 27,241. DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans... P. R. O'RORKE, Greffier. 9 mars—14 17

L. W. Dodge vs ses Créanciers—No 23,060. TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans... D. C. BYERLY, Greffier. 9 mars—16, 23, 2, 11 avril

Succession de Marsh Phelan—No 27,119. DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans... P. R. O'RORKE, Greffier. 4 mars—10.14

Successions de George et Catherine Motz. No 28,755. DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans... P. R. O'RORKE, Greffier. 4 mars—10.14